

QUALIFICATION PROMOTION MID-AMATEURS MESSIEURS

Samedi 30 avril 2016

GOLF DE SAINT MALO

33540 LE TROCHET

☎ : 02 99 58 96 69 - 📠 : 02 99 58 10 39

✉ : saintmalogolf@st-malo.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne" de l'année en cours. Les conditions de ce règlement particulier priment celles du règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue..

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

- Préinscription obligatoire à la promotion interrégionale avant l'inscription à cette épreuve
- Réservé aux clubs qui n'ont pas d'équipes en division
- Une seule équipe par club

Pour les équipiers : ouvert aux joueurs **ayant 30 ans ou plus** la veille de l'épreuve, et ayant un index inférieur ou égal à 18,4 à la date limite d'inscription.

FORME DE JEU

Pour moins de 25 équipes inscrites :

6 simples / stroke play / 18 trous

Les 5 meilleurs scores bruts sont retenus.

Pour plus de 24 équipes inscrites :

5 simples / stroke play / 18 trous

Les 4 meilleurs scores bruts sont retenus.

Ordre de jeu : voir le vade-mecum de l'année chapitre "interclubs par équipes"

Marques de départ : repères blancs

Ordre des départs : tirage aléatoire

Classement : addition des meilleurs scores retenus.

En cas d'égalité, les équipes sont départagées en comparant la carte non prise en compte, puis celui de la meilleure carte, puis celui de la seconde meilleure carte, etc.

Note : dans le cas où une équipe ne peut pas rendre son plus mauvais score (disqualification, abandon justifié, forfait), elle est considérée comme ayant le plus mauvais score par rapport à tous les autres.

De plus, si plus d'un score est non valide, l'équipe prend la dernière place du tableau. Si plusieurs équipes sont concernées, voir départage ci-dessus.

En cas d'égalité parfaite après ces départages (les cartes non rendues dans des cas de disqualification, abandon justifié ou forfait seront considérées comme équivalentes), les capitaines des équipes concernées désigneront un équipier qui partira en play-off trou par trou.

En cas d'impossibilité de jouer ce play-off, le départage se fera par tirage au sort.

A l'issue de cette compétition les 9 premières équipes de ce classement participeront à la promotion Mid-Amateurs Messieurs qui aura lieu les 18 et 19 juin 2016 au golf de Cicé Blossac (35).

Les clubs non retenus pour la promotion seront classés en liste d'attente.

INTEMPERIES ET CIRCONSTANCES EXEPTIONNELLES

Dans le cas où le déroulement de la qualification par équipes serait perturbé par des intempéries ou toutes autres circonstances exceptionnelles, les procédures suivantes doivent être suivies :

Si le tour n'a pas pu être achevé le classement se fera selon les modalités suivantes :

✓ **Note :** Il n'y a pas de mise à l'écart du plus mauvais score de chaque équipe dans un tour inachevé qui compte pour le classement (tous les scores des vagues ayant terminé ce tour inachevé sont pris en compte).

1. Prise en compte des scores des seules vagues rentrées ou de la seule vague rentrée.
2. A défaut de vague rentrée, la sélection se fera selon les priorités suivantes :
 - a. Le classement au ranking des clubs à la fin de l'année 2015
 - b. La participation aux divisions les années précédentes
 - c. La participation à la promotion les années précédentes
 - d. Tirage au sort

ENGAGEMENT

Les inscriptions se font par **l'EXTRANET**

- Pour les Clubs : date limite le **15 AVRIL 2016 minuit**
- Pour les équipiers : date limite le **22 AVRIL 2016 minuit**

Rappel : le nombre de joueurs pouvant être inscrits est égal au double des joueurs participants

Les droits d'engagements sont de : **100 euros par Club à adresser à la Ligue**

PROCLAMATION DES RESULTATS

Le dimanche 30 AVRIL 2016

30 minutes environ après la fin de l'épreuve au Club-House du golf de St Malo